

Compte-rendu du conseil de quartier Rive gauche 27 mai 2015

Présents :

- **Mairie** : Pierre Gouzi, élu référent ; Anaïs Alasseur, chargée de mission aux conseils de quartier; Eric Robert, adjoint aux finances.
- **Membres du bureau du comité de quartier** : Pierre Gloaguen, Régis Glorieux.
- Une vingtaine de riverains du quartier.

Les points ci-dessous sont abordés :

Présentation du budget municipal

Mr Robert, adjoint chargé des finances, présente au conseil de quartier les impacts de la réduction des subventions de l'état sur la marge d'autofinancement de la ville de Lannion.

Il n'est pas envisagé d'augmenter significativement l'endettement bien qu'il soit inférieur à l'endettement moyen des villes comparables. L'effort sera fait en priorité sur les économies :

- Mutualisation des services avec la communauté d'agglomération
- Réductions des subventions et des aides indirectes aux associations ;
- Non remplacement systématique des départs en retraite ;
- Etc. ...

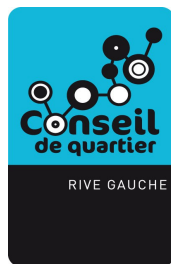
Si besoin, une hausse de la fiscalité locale n'est cependant pas inenvisageable.

Projet de kiosque à livres

Le projet de kiosque à livres, initié par le Centre Social et présenté lors de la dernière réunion du conseil de quartier, arrive à maturation.

Il s'agit de mettre à la disposition du public, dans des boîtes adaptés (en cours de définition) un lot d'une quarantaine de livres (ou revues). L'accès en sera libre et gratuit, sans contrôle. Le retour des livres sera à la discrétion de l'emprunteur. Le stock initial est fourni par le Centre Social et son renouvellement assuré par les dons du public.

Il est demandé de choisir un emplacement pour un kiosque sur la Rive gauche. Après discussion et vote, c'est le mail de la gare qui est choisi.



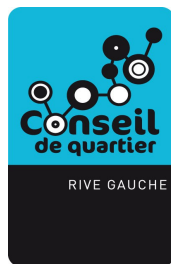
Déploiement de la fibre optique

L'opérateur Orange a pris en charge le déploiement de la fibre optique sur la ville de Lannion. La 2ème phase, programmée pour 2015, couvre une partie de la Rive gauche. La carte de la zone couverte est disponible sur le site de l'opérateur <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>. Les phases ultérieures ne sont pas renseignées

Suivi des fiches de liaison :

L'ensemble des fiches de liaison en cours a été passé en revue.

- **Fiche n°13 : Chemin de Corvizou.** La voie a bien été rebaptisée "Route de St Patrice". Seule manque à présent la mise à jour du plan de Lannion sur le site Web de la ville. Deux plans y sont disponibles : sur le plan "Geoweb" la correction n'a pas été effectuée, Sur le plan "OpenStreetMap" aucun nom n'apparaît sur la voie.
Il est précisé que la ville de Lannion est actuellement dans une phase de basculement vers le plan OpenStreetMap. La mise à jour ne sera donc effectuée que sur ce plan.
- **Fiche n°25 : Rue des Frères Lagadec.** Le stationnement régulier de voitures sur les trottoirs persiste. Plusieurs riverains insistent sur la gêne occasionnée et s'étonnent de l'absence de réaction des autorités compétentes.
Sur ce point, la mairie précise avoir déjà transmis la question à la police nationale. En cas de gêne, les riverains peuvent également directement faire appel à la police nationale pour faire cesser celle-ci.
Les habitants présents ne sont pas unanimes quant à la réponse répressive : certains s'inquiètent de la présence des piétons sur la chaussée, d'autres plaident pour une difficulté des riverains à trouver du stationnement dans la rue.
- **Fiche n°28 : Rond point Bel Air.** La matérialisation de passages piétons sur tous les accès à ce rond-point n'est toujours pas effectuée. Le contact avec la municipalité de Ploulec'h doit être repris à ce sujet.
- **Fiche n°30 : Bd Mendes France.** Malgré la coupe des végétaux gênant par les services techniques, le problème persiste. Le trottoir au dessus du parc Ste Anne est trop étroit. Son élargissement n'est pas prévu par la municipalité.
- **Fiche n°33 : Rue de Kergariou.** L'aménagement d'un trottoir a été classé prioritaire par le conseil de quartier lors de sa précédente réunion publique. Les services techniques effectueront une étude sur les possibilités de réaliser ce cheminement et une proposition budgétaire sera faite pour sa réalisation en 2016. Le vote du budget 2016 déterminera sa réalisation. Par ailleurs,
 - Le virage, en bas de la rue de Convenant Lamouroux, avant son intersection avec la rue de Kergariou, va être aménagé courant juin 2015 pour permettre le croisement sans danger de deux véhicules.



- Des plots vont être posés au niveau du garage pour empêcher un stationnement gênant.
- **Fiche n° 35 : Rond point de Trorozec.** Le rond-point a été rétréci pour permettre un contournement sans dommage des véhicules à gros gabarit. Un aménagement va être effectué en bordure du parc pour y empêcher le stationnement gênant.
Le panneau explicatif du parc de Trorozec restera au même endroit.
Un aménagement du parking en bas de la rue de Penn ar C'hoad va par contre être réalisé pour y permettre le stationnement d'un plus grand nombre de véhicules.
- **Fiche n° 40 : Rue des Frères Lagadec.** L'aménagement d'un passage piétons est en cours à la hauteur du n°69, où le trottoir est interrompu.
- **Fiche n° 41 : Rue des Frères Lagadec.** Les problèmes de sécurité au niveau du stade ont été résolus par la pose de coussins berlinois.
- **Fiche n° 42 : Rue des Frères Lagadec.** Des rambardes de sécurisation ont été installées. Le problème qui subsistait au niveau du n°80 est en cours de résolution, par le décalage des bateaux de trottoir en face du passage clouté.
- **Fiche n° 44 : Carrefour Lagadec - Nogues.** Le traitement du dos d'âne, signalé glissant en cas de pluies est planifié pour 2016.
- **Fiche n°47 : Vallon de Trorozec.** Il manque toujours, sur l'une (route de St patrice) des quatre entrées du parc, un panneau signalant l'interdiction des engins motorisés.
- **Fiche n°48 : Rue de Pen ar c'hoad.** Le problème de ruissellement des eaux de pluie va être traité par curage des bas-côtés.
- **Fiche n°49 : Allée des roses.** Il n'est pas envisagé de rehausser le filet de protection séparant le domaine public et les résidences privées. Une action de sensibilisation est menée auprès des enfants.
- **Fiche n°50 : Route de St Patrice.** L'élagage de la végétation débordant sur la voie publique a été réalisé. A noter que le même problème se pose rue de Penn ar c'hoat.

Divers points abordés

- La mairie indique qu'elle va procéder aux réparations nécessaires sur le mobilier urbain du lotissement de Pen an Ru.
Elle envisage par ailleurs le déplacement du "bloc araignée" de Kerlitous vers l'aire de jeux de Pen an Ru. Une enquête sera effectuée à ce sujet à Kerlitous par R. Glorieux.
- La difficulté de l'accès des camions à la maison de retraite par la rue Paul Peral avait été signalé lors de la précédente réunion. L'étude par la mairie ne confirme pas cette difficulté.



- L'éclairage de la venelle, très fréquentée, partant de la gendarmerie et remontant devant l'école maternelle vers Pen ar Ru, n'a toujours pas été remis en état.
- Les trottoirs ont été réparés dans la partie basse de la rue Noël Donval. Le même traitement devrait être effectué sur la partie haute et à l'intersection avec la rue de Kergariou.
- Il est demandé de vérifier la conformité avec le permis de construire du linteau horizontal de la nouvelle porte percée en façade du couvent Ste Anne, dont l'esthétique fait débat.
- Il est signalé la présence permanente sur certains trottoirs de containers, parfois non vidés par les services de l'agglomération pour cause de contenu non conforme. Le problème est de la compétence de l'agglomération que la mairie invite à contacter.
- Un comptage des véhicules a été effectué rue de Penn ar C'hoad. les résultats sont les suivants :
 - Dans le sens descendant :
 - 396 véhicules/jour en moyenne en semaine, 257 le samedi et 186 le dimanche.
 - 3% respectent la limitation à 30km/h. 57% ne dépassent pas 50 km/h et 20% se situent entre 50km/h et 55km/h
 - Dans le sens montant :
 - 445 véhicules/jour en moyenne en semaine, 399 le samedi et 295 le dimanche.
 - 3% respectent la limitation à 30km/h. 54% ne dépassent pas 50 km/h et 20% se situent entre 50km/h et 55km/h

Renouvellement du bureau

Comme prévu par la charte des conseils de quartier, le bureau du conseil de quartier est renouvelé tous les deux ans.

Trois membres du bureau sortant, C. Meubry, Noël Donval et D. Le Calvez, ne se représentent pas. Ils sont remplacés par A. Lys, F. De Hauteclocque et C Rault qui se sont portés candidats.

Le nouveau bureau se réunira dans les jours prochains pour choisir son nouveau président.

Rappels : Il est possible, sur le site internet de la ville de Lannion, de s'inscrire pour recevoir par mail les informations concernant le quartier.

Les problèmes ponctuels (nids de poules, ...) peuvent être traités rapidement, sans attendre une réunion de quartier, par un appel téléphonique aux services techniques de la mairie.

Le bureau du conseil de quartier.